

Rennes, le 14 novembre 2022

Patrick Jéhannin
24 rue Barthélémy Pocquet
35000 - Rennes

à

Monsieur le Président
du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
1 avenue de la Préfecture
CS 24218- 35042 – RENNES

Objet : *communication de documents administratifs*

Monsieur le Président,

Ma demande du 17 août dernier visant à obtenir copie par courriel des états qui ont été établis pour les années 2019 et 2021 au titre de l'article L. 3123-19-2-1 du code général des collectivités territoriales, s'était heurtée à un refus implicite.

J'avais en conséquence été contraint de saisir la CADA qui vient de m'adresser comme à vous-même son avis n° 20225897 du 03 novembre 2022.

S'agissant d'un avis favorable à la communication, je viens vous confirmer ma requête.

Je vous rappelle mon adresse de courriel : patrick.jehannin@gmail.com, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



Patrick Jéhannin